

MON SÉJOUR
À LA
CLINIQUE
SAINT JEAN



J'AI PRIS MA
DOUCHE
PRÉOPÉRATOIRE



J'AI FAIT MON JEÛNE
PRÉOPÉRATOIRE



J'AI DONNÉ TOUTES
LES CONSIGNES À
MES PARENTS



MA VALISE EST PRÊTE



J'AI TOUS MES DOCUMENTS
OBLIGATOIRES



JE SUIS ARRIVÉ À LA
CLINIQUE JOUR DE
L'OPÉRATION



ON EST VENU ME
CHERCHER POUR LE
DÉPART AU BLOC
OPÉATOIRE



J'AI ÉTÉ OPÉRÉ



JE ME SUIS
RÉVEILLÉ



JE SUIS
RETOURNÉ EN
CHAMBRE



JE SUIS RENTRÉ À
LA MAISON



BIENVENUE À LA CLINIQUE SAINT JEAN

Tu vas bientôt te faire opérer dans notre établissement. Nous avons hâte de te rencontrer ! Dans ce livret, tu découvriras comment va se dérouler ton séjour avec nous. Lis-le avec tes parents et fais attention à bien respecter les consignes qu'il contient !

SOMMAIRE

1 - LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES

2 - LA PRÉPARATION DE LA VALISE

3 - LES CONSIGNES POUR LES ACCOMPAGNATEURS

4 - LA DOUCHE PRÉOPÉRATOIRE

5 - LE JEÛNE PRÉOPÉRATOIRE

6 - LE JOUR DE L'ENTRÉE

7 - LA VIE DU SERVICE

8 - LE DÉPART AU BLOC OPÉRATOIRE

9 - L'OPÉRATION

10 - LE RÉVEIL

11 - LE RETOUR EN CHAMBRE

12 - LE RETOUR À LA MAISON

13 - JEUX ET COLORIAGES



LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES



Voici la liste des documents dont tu as absolument besoin. Vérifie que tes accompagnateurs aient bien prévu tous ces documents, ils sont indispensables ! Sans eux, ton opération sera reportée. Coche-les au fur et à mesure avec tes accompagnateurs, pour être sûr de ne rien oublier.

- ☐ Ton document officiel d'identité (passeport ou carte nationale d'identité)
- ☐ Le document officiel d'identité de tes accompagnateurs (passeport ou carte nationale d'identité)
- ☐ Ta carte vitale ou celle de tes accompagnateurs
- ☐ Ta carte de mutuelle ou celle de tes accompagnateurs
- ☐ Ton livret de famille
- ☐ Ton carnet de santé
- ☐ L'autorisation d'opérer et celle pour l'anesthésie signées par tes accompagnateurs





LA PRÉPARATION DE LA VALISE

Si tu ne restes qu'une journée avec nous, cela signifie que tu seras pris en charge dans le service de chirurgie ambulatoire. Si tu restes plusieurs jours avec nous, cela signifie que tu seras hospitalisé. Cependant, même s'il est prévu que tu ne restes qu'une seule journée avec nous, il est possible que ton médecin décide de te faire rester un peu plus, pour que tu puisses te reposer.

Coche-les au fur et à mesure pour être sûr de ne rien oublier !



- ☐ Une tenue complète confortable
- ☐ Des sous-vêtements de rechange
- ☐ Ton pyjama
- ☐ Tes chaussons propres
- ☐ Ta serviette de bain propre
- ☐ Ta brosse à dent
- ☐ Ton dentifrice
- ☐ Ton gel douche
- ☐ Ton doudou préféré
- ☐ Quelques jouets pour t'occuper

Tu peux dire à tes accompagnateurs (celui des deux qui t'accompagnera pour toute la durée de ton opération) qu'il peut aussi amener de quoi s'occuper pour patienter entre les différentes étapes de ta prise en charge (livres, journaux, ...).

LES CONSIGNES POUR LES ACCOMPAGNATEURS

Tu devras également rappeler à tes accompagnateurs de **renseigner l'ensemble des documents présents dans ton dossier patient** :

- Ton consentement éclairé d'intervention et ton consentement éclairé d'anesthésie signés, ainsi que ton autorisation de tes représentants légaux d'opérer, signée par tes deux parents et un justificatif **officiel** en cas d'impossibilité d'obtenir l'une des deux signatures ;
- Ton attestation de délivrance d'information signée ;
- Ton formulaire d'engagement hôtelier complété par tes parents.

Rappelle également à tes parents de ne pas oublier de prendre tes derniers résultats de bilans et d'examens médicaux (bilans sanguins, urinaires, etc.), si ton médecin te les a demandés.

Il faudra également que tu expliques à tes parents certaines règles qu'ils devront respecter pour que tout se passe pour le mieux. Nous comptons sur toi pour leur expliquer :

- Assure-toi qu'au moins un de tes deux parents reste près de toi pendant toute la prise en charge.
- Tes parents ne pourront pas t'accompagner à l'intérieur du bloc opératoire pour ne pas perturber le service, mais ils doivent rester dans la clinique à proximité avec leur téléphone portable allumé.
- Si tu rentres en voiture, un autre adulte doit être à l'arrière avec toi pour ta sécurité.



LA DOUCHE PRÉOPÉRATOIRE

La veille et le matin de ton intervention, tu devras réaliser une douche préopératoire afin d'éliminer toutes les bactéries présentes sur ta peau. En réalisant correctement ta douche préopératoire, tu participeras à la sécurité de ta prise en charge, et à celle de tous les autres patients !

1

Enlève tes bijoux et ton vernis à ongle si tu en as (sur le membre opéré). Coupe-toi les ongles des mains et des pieds.

2

Mouille-toi le corps et les cheveux

3

Applique le savon en commençant par les cheveux, et fais-le bien mousser

4

Après les cheveux, lave-toi le visage, le cou, et insiste bien derrière les oreilles

5

Insiste bien sous tes bras, ton nombril, tes plis de l'aîne et tes pieds

6

Savonne en dernier tes parties intimes (en finissant par les fesses)

7

Rince-toi du haut vers le bas, afin de retirer tout le savon

8

Recommence les étapes 2 à 7 afin d'être bien propre

9

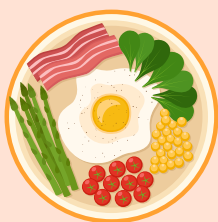
Sèche-toi avec une serviette propre, et enfle des vêtements propres



LE JEÛNE PRÉOPÉRATOIRE



Avant ton opération, tu dois veiller à être à jeun. Cela signifie que tu ne dois plus manger et plus boire un certain nombre d'heures avant ton opération.



TU PEUX MANGER

**Jusqu'à 6 heures
avant ton opération**



TU PEUX BOIRE

Des liquides clairs

- Thé (sans lait)
- Eau
- Jus de fruits (sans pulpe)

**Jusqu'à 2 heures
avant ton opération**



LE JOUR DE TON ENTRÉE

Le jour de ton intervention, présente-toi à l'accueil de l'établissement, à l'heure communiquée à tes parents la veille, par téléphone. La secrétaire enregistrera ton arrivée, et te dirigera vers le service de pédiatrie au 4ème étage, où l'on posera à ton poignet un bracelet d'identification pour sécuriser ta prise en charge.

Le personnel du service te conduira à ta chambre, où tu pourras installer tes affaires. N'oublie pas de rappeler à tes parents qu'un des deux doit rester dans l'établissement tout au long de ta prise en charge.

Après avoir répondu à tes questions si tu en as, les infirmier(e)s du service t'aideront à te préparer pour ton intervention, et vérifieront une nouvelle fois ton identité.

Tu pourras enfin faire la connaissance de tout le personnel du service :

- Infirmiers
- Aides-soignants
- Brancardiers
- Médecins
- Agents d'entretiens



LA VIE DU SERVICE

LES VISITES

La journée : vous pouvez venir voir votre enfant quand vous le souhaitez. Pour le reste de la famille et/ou amis, les visites sont de 14h à 20h.

La nuit : nous vous demandons de limiter les allées et venues entre 20h00 et 08h00.

Pour la sécurité du service et le respect du sommeil des enfants, un seul parent peut rester auprès de son enfant.

NOMBRE DE VISITEURS

- Pour limiter les risques de contagion, l'accès au service est **interdit aux mineurs**
- La salle de jeux du service est réservée aux enfants hospitalisés.
- Nous rappelons qu'il n'est **pas permis d'entrer dans les chambres des autres enfants**, sauf sur autorisation spécifique à renouveler auprès du personnel soignant, pour des raisons de sécurité, d'hygiène et de secret professionnel.

LE TÉLÉPHONE

- Pour des raisons de confidentialité, seuls les parents ou responsables légaux, peuvent téléphoner jour et nuit pour obtenir des nouvelles de leur enfant : **04 67 61 21 04**

LA CHAMBRE

- Elle est équipée de placards à code.
- Nous vous demandons de les utiliser afin de pouvoir intervenir facilement dans la chambre. (accessibilité à l'enfant de jour comme de nuit, entretien des locaux, etc.)
- Nous pouvons être amenés à faire un **changement de chambre** pour votre enfant selon les modalités de surveillance nécessaires pour lui ou pour un enfant nouvellement hospitalisé.

LE DÉPART AU BLOC OPÉRATOIRE

Il sera bientôt l'heure de ton opération !

Pour pouvoir te rendre au bloc, il faudra revêtir la **tenue adaptée**.

L'infirmier ou l'infirmière viendra te voir dans ta chambre pour t'expliquer quand et comment enfiler ta tenue opératoire.

À ton arrivée au bloc opératoire, le personnel du service t'accueillera.

Il comprend les médecins, les infirmières, les aides-soignants et les agents de propreté.

Ils vérifieront ton identité et répondront à toutes tes questions.

Si tu le souhaites, **ton papa ou ta maman pourra t'accompagner** jusqu'à l'entrée du bloc opératoire.





L'OPÉRATION

À ce moment-là, tu retrouveras le médecin que tu as déjà rencontré lors de tes consultations.

Tu feras également la **connaissance de l'anesthésiste et des infirmières** du bloc opératoire.

Ensuite, l'anesthésiste te fera dormir pour que ton médecin puisse commencer l'intervention **sans que tu ne ressentés quoi que ce soit.**



Pendant ce temps,
tes parents t'attendront
dans le service.



LE RÉVEIL



Après ton intervention, tu seras emmené en salle de réveil où tu pourras te réveiller tranquillement **sous la surveillance des médecins anesthésistes.**

N'hésite pas à **signaler tes éventuelles douleurs** au personnel soignant de la salle de réveil.

Ils feront tout leur possible pour les soulager.



LE RETOUR EN CHAMBRE

À ton réveil, le brancardier te ramènera dans ta chambre pour que tu puisses te reposer. Une fois dans ta chambre, tu pourras retrouver tes parents, qui pourront tous les deux rester avec toi pour la journée ! La nuit, un seul de tes parents pourra rester.

Les infirmières, les aides-soignants et ton médecin veilleront sur toi et te proposeront **un goûter, si ton médecin l'autorise**.

Une fois suffisamment reposé, les médecins remettront à tes parents une autorisation de sortie et les informeront des **consignes à suivre après l'intervention** (ton traitement de sortie si tu en as un, ton rendez-vous de suivi postopératoire, etc.).

Une infirmière viendra te voir régulièrement pour savoir si tout va bien. **N'hésite pas à lui poser des questions si tu en as.**

Si tu as des douleurs, n'hésite pas à le lui dire !





LE RETOUR À LA MAISON

L'infirmière t'aidera à te préparer pour rentrer chez toi ! La présence, au moment de la sortie, d'au moins l'un des deux parents est obligatoire.*

Pour ta sécurité, rappelle à tes parents que si vous rentrez en voiture, **un adulte doit rester à l'arrière du véhicule avec toi.**

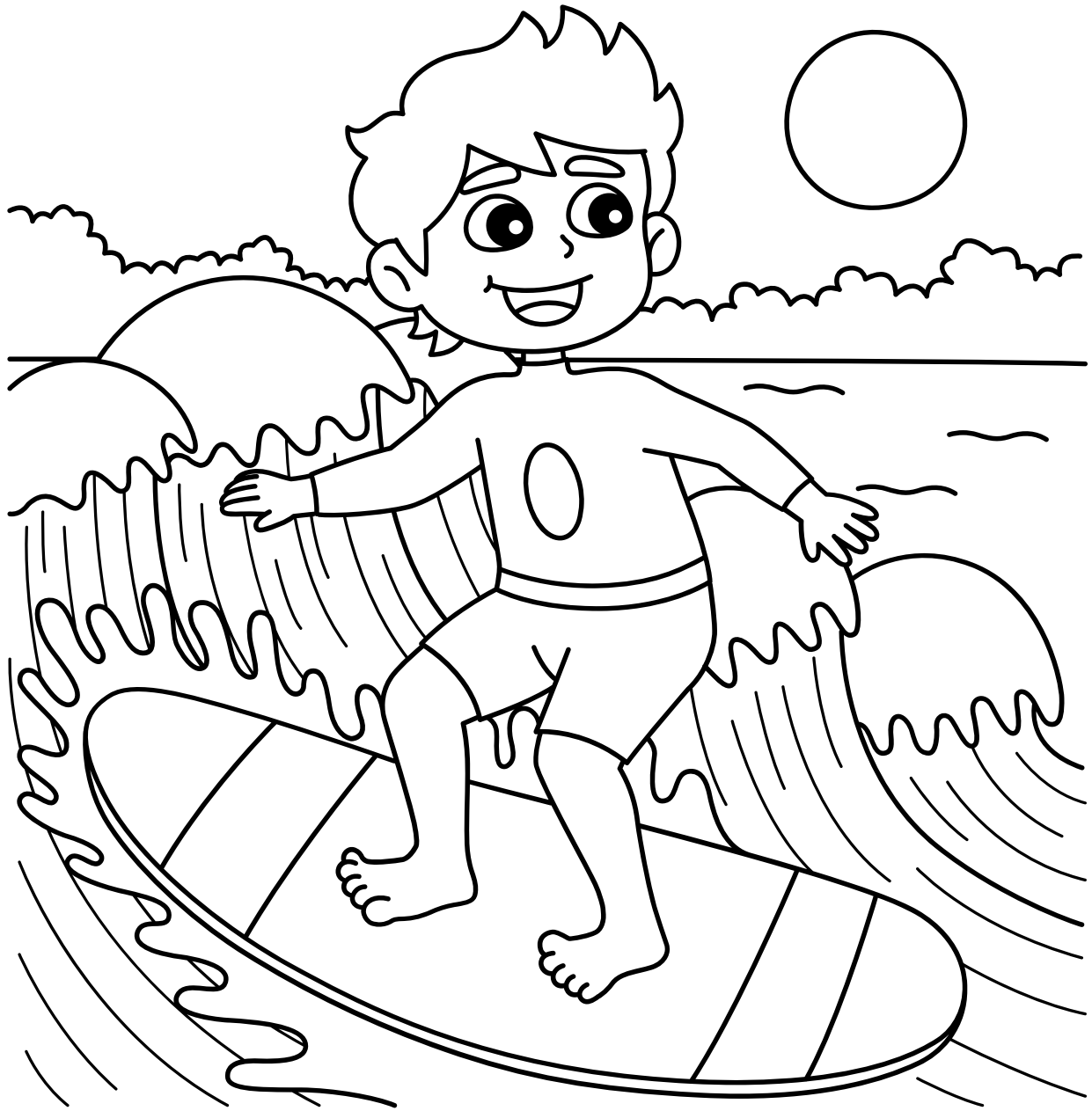
Nous t'appellerons le lendemain de ton intervention pour savoir comment tu te sens.

Pendant cet appel, tu pourras
poser toutes les questions que tu
veux et **nous informer de tout
problème ou difficulté**

*En cas d'impossibilité, une autorisation écrite et signée d'un des parents avec carte d'identité du parent et de l'accompagnant de sortie.



JEUX ET COLORIAGES



Mots à trouver:

Anesthésie

Bloc

Chirurgie

Docteur

Innovation

Operation

Patient

Seringue

Attente

Capsante

Clinique

Infirmier

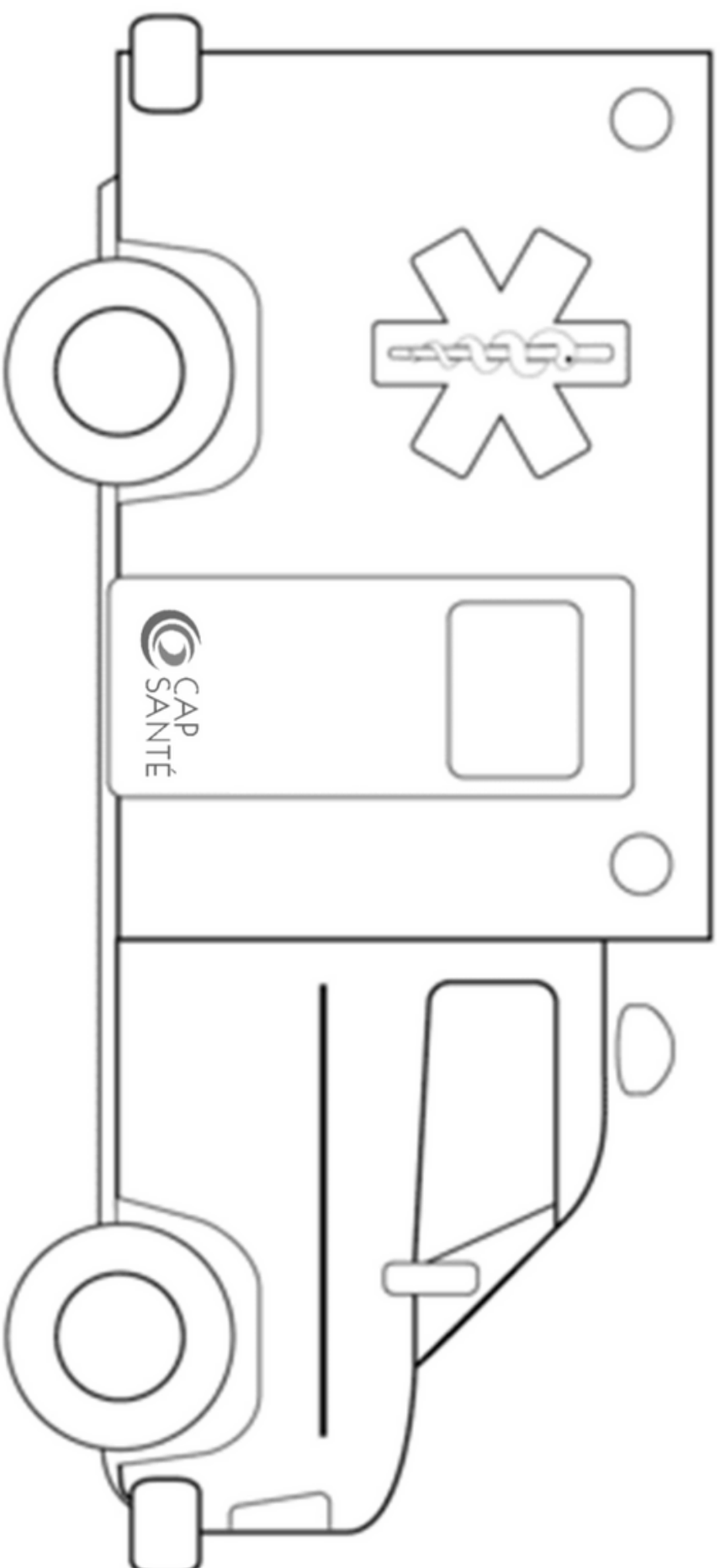
Médecine

Pansement

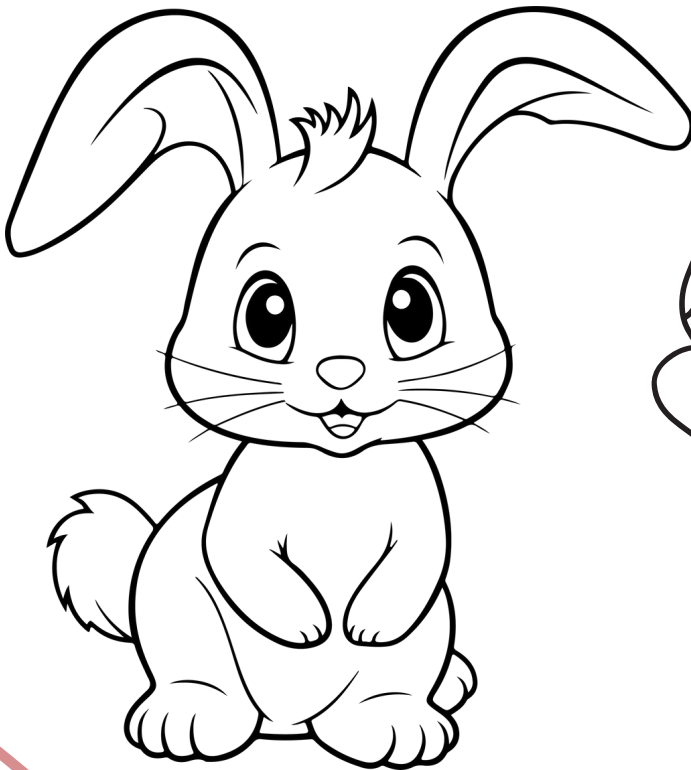
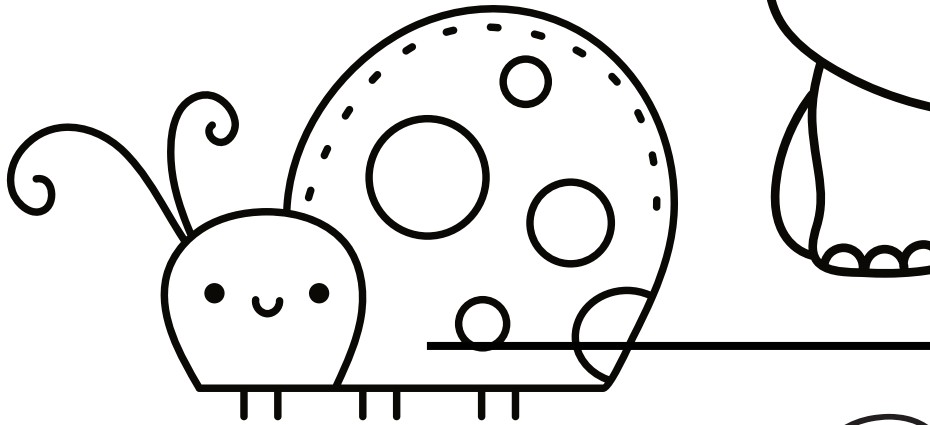
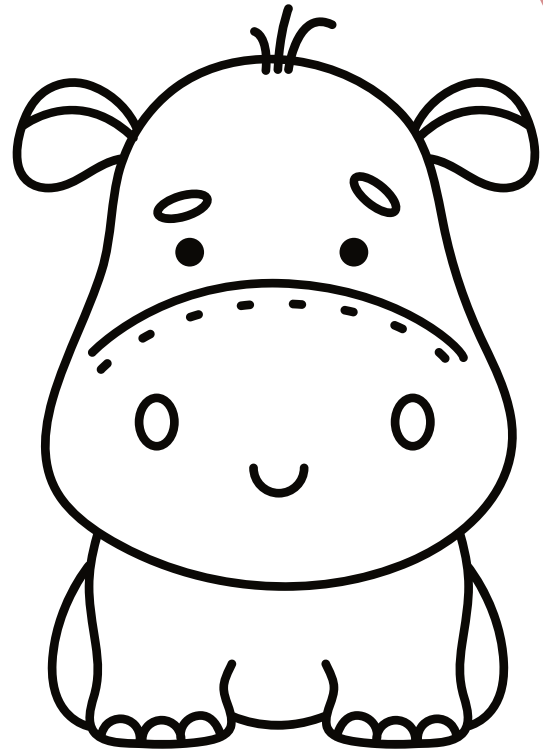
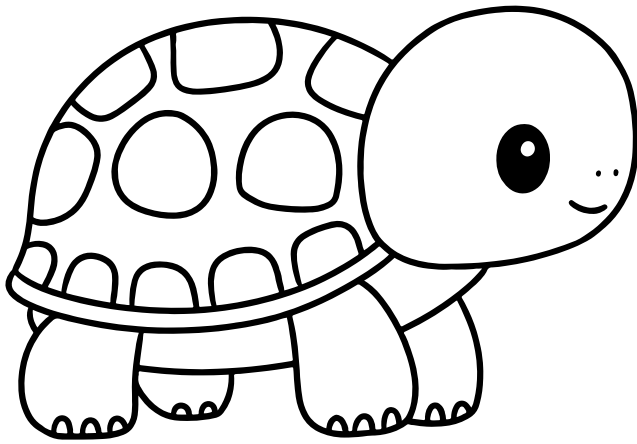
Saint-Louis

Urgences

R	I	N	F	I	R	M	I	E	R	N	Q	I	K
U	R	G	E	N	C	E	S	Q	M	O	L	X	R
S	E	F	V	P	C	A	P	S	A	N	T	E	T
O	P	E	R	A	T	I	O	N	H	N	M	K	K
L	Q	V	H	S	E	S	E	R	I	N	G	U	E
K	H	U	A	N	E	S	T	H	E	S	I	E	R
N	L	W	F	D	M	E	D	E	C	I	N	E	E
F	L	B	J	H	P	A	N	S	E	M	E	N	T
S	W	C	L	I	N	N	O	V	A	T	I	O	N
P	A	T	I	E	N	T	A	T	T	E	N	T	E
C	T	U	M	D	O	C	T	E	U	R	O	W	X
Q	A	T	S	A	I	N	T	L	O	U	I	S	U
C	L	I	N	I	Q	U	E	M	O	D	K	I	N
C	H	I	R	U	R	G	I	E	B	L	O	C	X









CAP SANTÉ

GROUPE PRIVÉ RÉGIONAL
D'ÉTABLISSEMENTS DE SOINS

dreamstime.



CHARTRE EUROPÉENNE DES DROITS DE L'ENFANT HOSPITALISÉ

Charte Européenne des Droits de l'Enfant Hospitalisé adoptée par le Parlement Européen le 13 mai 1986. Circulaire du Secrétariat d'Etat à la Santé de 1999 préconise son application.

- 1 L'admission à l'hôpital d'un enfant ne doit être réalisée que si les soins nécessités par sa maladie ne peuvent être prodigués à la maison, en consultation externe ou en hôpital de jour.
- 2 Un enfant hospitalisé a le droit d'avoir ses parents ou leur substitut auprès de lui jour et nuit, quel que soit son âge ou son état.
- 3 On encouragera les parents à rester auprès de leur enfant et on leur offrira pour cela toutes les facilités matérielles. On informera les parents sur les règles de vie et les modes de faire propres au service afin qu'ils participent activement aux soins de leur enfant.
- 4 Les enfants et leurs parents ont le droit de recevoir une information sur la maladie et les soins, adaptée à leur âge et leur compréhension, afin de participer aux décisions les concernant.
- 5 On évitera tout examen ou traitement qui n'est pas indispensable. On essaiera de réduire au maximum les agressions physiques ou émotionnelles et la douleur.
- 6 Les enfants doivent être réunis par groupes d'âge pour bénéficier de jeux, loisirs, activités éducatives, adaptés à leur âge, en toute sécurité. Leurs visiteurs doivent être acceptés sans limite d'âge...
- 7 L'hôpital doit fournir aux enfants un environnement correspondant à leurs besoins physiques, affectifs et éducatifs, tant sur le plan de l'équipement que du personnel et de la sécurité.
- 8 L'équipe soignante doit être formée à répondre aux besoins psychologiques et émotionnels des enfants et de leur famille.
- 9 L'équipe soignante doit être organisée de façon à assurer une continuité dans les soins donnés à chaque enfant.
- 10 L'intimité de chaque enfant doit être respectée. Il doit être traité avec tact et compréhension en toute circonstance.

SAINT-JEAN-DE-VEDAS

MONTPELLIER
METROPOLE

